



Convention de partenariat pour le développement de la lecture publique

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Département d'Ille-et-Vilaine

Hôtel du Département

1 avenue de la Préfecture

CS 24218 35042 RENNES cedex

Représenté par le Président du Conseil Départemental, Monsieur Jean-Luc CHENUT, agissant en vertu de la délibération de la Commission Permanente du 18 novembre 2024,

Ci-après dénommé « Le Département »

D'une part

ET

La Communauté de Communes de Couesnon-Marches de Bretagne

PA Coglais Saint Eustache

Saint Etienne en Coglès

35460 Maen Roch

Représentée par le Président de la Communauté de communes, Monsieur Christian HUBERT, agissant par délibération du Conseil Communautaire/Municipal n°2020/109/020/5.4 en date du 30 juillet 2020,

D'autre part

Vu la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique et notamment son article 10 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code du patrimoine et notamment son article L. 330-2 ;

Vu le code de la propriété intellectuelle ;

Vu la charte de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques ;

Vu le schéma départemental de développement de la lecture publique d'Ille-et-Vilaine, voté le 29 juin 2023.



Préambule :

La présente convention a pour but d'établir des objectifs communs entre les parties, et les rôles de chacun, pour contribuer au développement de la lecture publique.

Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements sont organisées et financées par la collectivité ou le groupement dont elles relèvent (article L 310-1 du code du patrimoine). La signature du présent document permet aux bibliothèques locales d'accéder aux services de la médiathèque départementale. Ce partenariat se fait au bénéfice des bibliothèques municipales lorsque l'établissement public de coopération intercommunale n'a pas la compétence totale sur ces établissements.

Le Département n'a pas vocation à promouvoir ou développer un modèle de réseau de bibliothèques. Il vise à favoriser l'adaptation des services au territoire, aux besoins, au contexte et choix locaux. Il tend à préserver les services aux publics existants lorsque ceux-ci participent des objectifs visés.

Projet départemental

Le Département a inscrit ses orientations en matière de lecture publique dans le schéma départemental de la lecture publique 2023-2028 qui fixe trois priorités pour le développement de la lecture publique :

1. S'engager à développer la contribution de la médiathèque départementale dans la démarche « développement durable » de la collectivité et s'engager à valoriser et accompagner les actions des bibliothèques de son réseau.

Les contributions des bibliothèques aux enjeux du développement durable doivent être davantage rendues visibles et être développées. Ainsi la lecture publique sera plus intégrée dans les démarches transversales et la lecture publique intégrera, elle aussi, les objectifs et indicateurs des autres politiques dans ces domaines (plan carbone, transport et mobilité, achat public...). **Les actions ou projets contribuant aux enjeux environnementaux doivent tout particulièrement faire l'objet d'une valorisation** et d'un partage pour penser des services plus responsables.

2. S'engager à poursuivre l'accompagnement du développement du rôle social et éducatif des bibliothèques en s'appuyant sur les travaux issus de l'Agenda 2030

La réduction des inégalités est un objectif majeur dans notre société en transition. Les plus fragiles seront les plus impactés par les changements. Si les bibliothèques en Ille-et-Vilaine progressent largement dans ce domaine, le développement des services aux publics prioritaires doit permettre de contribuer plus fortement aux objectifs départementaux, avec



une meilleure prise en compte des dimensions sociales et environnementales. Il s'agira de travailler avec les bibliothèques dans les domaines de l'accessibilité au sens large (handicap, bâtiments, horaires d'ouverture...), de l'inclusion, de l'éducation, de l'innovation et de la participation citoyenne, du développement de partenariats avec les acteurs de la vie sociale notamment, de la médiation scientifique...

3. S'engager à consolider la structuration du territoire et les coopérations existantes en intégrant les éléments de démarche « développement durable »

Les coopérations et mutualisations construites ces dernières années avec la montée en puissance des réseaux de bibliothèques ont contribué au développement des offres de services à l'utilisateur. La médiathèque départementale poursuivra cette dynamique d'accompagnement pour garantir sa pérennité en contribuant à la réalisation des schémas intercommunaux de développement de la lecture publique, en étant force de proposition en matière de politique documentaire concertée, en prenant en compte les spécificités des territoires dans l'élaboration de la desserte documentaire, en soutenant une offre numérique inclusive et responsable et à l'aide de son dispositif d'aide à l'emploi en bibliothèque. La médiathèque départementale utilisera notamment les travaux de l'Agenda 2030 en support.

Pour ces trois engagements départementaux, tous les volets d'intervention de la médiathèque départementale seront concernés et pourront être mobilisés pour aider les bibliothèques : la formation, la politique documentaire et la desserte, le prêt d'outils et l'animation, le conseil et l'ingénierie. Mais les objectifs communs devront fixer des priorités et phaser les déroulés.

Projet de l'établissement public de coopération intercommunale

La communauté de communes de Couesnon Marches de Bretagne s'engage depuis de nombreuses années à faire de l'accès à la culture et à la lecture un axe important de son projet de territoire. Le service lecture publique de Couesnon Marches de Bretagne est composé de dix bibliothèques, lieux fédérateurs pour la communauté au confluent des politiques culturelles, éducatives et sociales. La culture et le développement de la lecture constituent pour le territoire de Couesnon Marches de Bretagne un moyen privilégié d'accès à l'information et aux savoirs. Outil de réussite éducative, d'exercice de la démocratie et d'émancipation humaine, la lecture et la culture permettent à chacun de développer sa sensibilité, son imaginaire, de construire son jugement et son esprit critique dans une dynamique d'ouverture au monde et à l'autre.

La communauté de communes a d'ailleurs signé un Contrat Territoire Lecture (CTL) avec l'Etat en 2023.



LES OBJECTIFS DE COUESNON MARCHES DE BRETAGNE EN MATIERE DE LECTURE PUBLIQUE :

- Développer l'accès aux contenus et aux pratiques culturelles sur l'ensemble du territoire de Couesnon Marches de Bretagne
- Favoriser l'accès aux livres et à la lecture dès le plus jeune âge
- Développer la sensibilité, la créativité et l'esprit critique à travers une rencontre précoce avec différents domaines de la création (littéraire, musicale, cinématographique, numérique, scientifique)
- Donner accès et former aux différents outils numériques pour favoriser l'inclusion numérique de tous les citoyens
- Accompagner les habitants dans l'exercice de leurs droits culturels

Dans ce cadre la communauté de communes a travaillé depuis de nombreuses années un maillage d'équipements solidaires : entre équipements structurants et bibliothèques de proximité.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 : LES OBJECTIFS

Les objectifs communs :

- Intégrer les enjeux de transition écologique et citoyenne dans la définition de la politique lecture publique
- Soutenir le rôle social et éducatif des médiathèques via un programme d'actions culturelles et d'Education Artistique et Culturelle (EAC) riche et varié
- Consolider un réseau de lecture publique solidaire et accessible pour favoriser l'accès de tous à la culture et à la lecture

1. Transition écologique et citoyenne

a- Transition écologique

Couesnon Marches de Bretagne et le Département d'Ille et Vilaine sont engagés en faveur d'une transition écologique pour répondre aux enjeux environnementaux.

Dans ce cadre, le service lecture publique a analysé ses pratiques au prisme des 17 objectifs de développement durable et travaille au quotidien à diminuer son impact environnemental.



Rôles des partenaires et mise en œuvre :

- Travail sur l'équipement des documents du réseau pour diminuer l'utilisation de couverture plastique et allonger le cycle de vie des documents
- Proposition d'une offre départementale en réparation des documents
- Réflexion sur le développement d'un numérique responsable : outils reconditionnés, amélioration des impacts carbone des outils web utilisés.
- Sensibilisation des lecteurs et usagers aux questions environnementales : actions avec les partenaires environnement du territoire, organisation de fresque du climat, valorisation des actions mis en œuvre ...
- Formation des équipes bénévoles et salariées sur les pratiques vertueuses et l'amélioration de l'impact carbone des services lecture
- Favoriser le covoiturage et les mobilités douces en lien étroit avec le Plan mobilité porté par Couesnon Marches de Bretagne
- Réflexion sur l'évolution des navettes de documents : ergonomie, mutualisation des trajets.
- Valorisation des actions menées en faveur de la transition écologique auprès des publics, élus et partenaires

Calendrier prévisionnel :

2024 : Validation d'une politique vertueuse d'équipement et réparation de documents

2025- 2026 : Travail avec le Département concernant la mise en place d'un service de réparation à l'échelle départementale

b- Transition citoyenne

Le service Lecture de Couesnon Marches de Bretagne et le Département d'Ille et Vilaine promeuvent l'innovation et la participation citoyenne au sein de leurs services depuis de nombreuses années.

Dans ce cadre, des actions seront mises en place pour renforcer la place des habitants dans la vie du réseau de lecture publique.

Rôles des partenaires et mise en œuvre :

- Travailler sur la place et l'engagement des bénévoles dans une équipe mixte salarié/bénévole
- Réfléchir au développement du modèle du tiers-lieu en médiathèque



- Réfléchir à la mise en place de Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs en lien avec le centre social communautaire pour renforcer l'implication des habitants sur le territoire communautaire

Calendrier prévisionnel :

2024 : Réactualisation et validation d'une charte bénévole commune entre le service lecture et centre social de Couesnon Marches de Bretagne

Validation d'une charte d'utilisation des bâtiments « médiathèque » par les associations et partenaires du territoire.

2025 : Définition de l'esprit Tiers Lieu porté par les médiathèques de Couesnon Marches de Bretagne

Organisation d'une journée de territoire « Echange des savoirs » co-financée par les deux collectivités à destination des professionnels du centre social et du service lecture publique

2026 : Expérimentation des espaces Echange des savoirs avec le centre social

c- Accessibilité et dimension sociale

L'accessibilité est un des objectifs du Contrat Territoire Lecture signé avec la DRAC Bretagne et Couesnon Marches de Bretagne. Elle pose l'enjeu démocratique d'accès de tous à l'information, au discours critique, à l'échange culturel et aux pratiques artistiques.

Rôles des partenaires et mise en œuvre :

- Publics DYS : développement d'une offre adaptée avec des temps de médiation et de d'informations / formations
- Facile à Lire : mise en valeur et développement du fonds et développement d'actions de médiation adaptées
- Renforcement des liens avec les partenaires du champ médico-social et éducatif via des projets culturels coconstruit avec les acteurs du territoire
- Participation aux comités départementaux selon les possibilités et plannings des agents
- Faciliter l'accès de tous les habitants aux services culturels proposés via la gratuité de l'inscription au réseau des médiathèques

Calendrier prévisionnel :

2025 : Rencontre DYS à destination des acteurs éducatifs du territoire

2025 : Participation au Prix Facile à lire 2025



2025 / 2026 : Animation d'une bibliothèque vivante spécial DYS

2024/2025/2026 : Mise en place de Café DYS à destination des familles

2- Education artistique et culturelle

Le service lecture publique et la Médiathèque Départementale travaille à favoriser dès le plus jeune âge la rencontre avec les œuvres et les artistes via différents services. Actions culturelles et Education Artistique et Culturelle (EAC) est d'ailleurs un des axes du Contrat Territoire Lecture de Couesnon Marches de Bretagne.

a- Programmation culturelle et EAC

Plusieurs dispositifs à programmer :

Rôles des partenaires et mise en œuvre :

- Poursuivre la mise en œuvre d'un programme d'actions culturelles sur l'ensemble du territoire favorisant la découverte et l'ouverture au monde
- Promouvoir les droits culturels
- Poursuivre le développement d'actions d'Education Artistique et Culturelle dans les établissements scolaires et médico-sociaux du territoire
- Proposer des outils d'animation adaptés aux besoins des médiathèques et accompagner les équipes dans la mise en place de la programmation (conseil / contacts / retours d'expérience ...)

b- Médiation scientifique

Le Département d'Ille-et-Vilaine a inscrit dans son schéma de développement de la lecture publique la promotion des savoirs scientifiques et techniques pour éclairer le débat public.

Rôles des partenaires et mise en œuvre :

- Participation à la Journée départementale de la Lecture publique autour de la médiation scientifiques
- Proposition de partenaires potentiels et accompagnement dans la mise en œuvre d'actions sur cette thématique
- Propositions d'outils de médiation adaptés aux besoins du terrain
- Renforcement du lien avec le Fablab de Maen Roch pour des actions régulières en médiathèque
- Valoriser les collections scientifiques dans les médiathèques communautaires



Calendrier prévisionnel :

27 Juin 2024 : Participation à la Journée Départementale de la Lecture Publique (JDLP) sur le sujet

2025 : Promotion et créations d'outils de médiation / MDIV

2025 : Accueil d'une maison d'édition jeunesse abordant des questions scientifiques

c- Langues bretonnes

Depuis de nombreuses années le Département et Couesnon Marches de Bretagne, en lien avec la politique de la Région Bretagne, valorise les langues de la Bretagne et particulièrement le gallo qui est un héritage qu'il est important de sauvegarder, transmettre et développer.

Rôles des partenaires et mise en œuvre :

- Poursuivre la valorisation de l'oralité et de la langue gallèse en étroite collaboration avec les associations spécialisées
- Poursuivre les actions de médiation autour du gallo
- Valoriser le gallo dans les bâtiments via une signalétique commune
- Valoriser le fonds gallo dans les médiathèques du réseau
- Proposer des outils de médiation autour des langues bretonnes

Calendrier prévisionnel :

2024/2025/2026 : Mise en place de la signalétique intégrant le gallo

2024/2025/2026 : Participation aux Flambées Celtiks et actions EAC autour de la Culture Gallèse

3- Maillage territorial et accès aux collections

Le réseau de lecture publique de Couesnon Marches de Bretagne a travaillé un maillage équilibré et solidaire sur le territoire pour permettre un accès de tous les citoyens au service médiathèque. L'objectif est d'irriguer le territoire communautaire en équipant les pôles d'habitation de médiathèques normatives et structurantes. Dans ce cadre, le Département accompagne la collectivité pour améliorer sa structuration, ses services et répondre aux questions de proximité et d'attractivité des services.



a- Le conseil et l'ingénierie

La médiathèque départementale et le réseau des médiathèques de Couesnon-Marches de Bretagne interviennent dans l'aménagement du territoire. Le département propose son aide dans différents domaines en s'appuyant sur des données chiffrées et mises à jour.

Rôles des partenaires et mise en œuvre :

- Apport en conseils et en ingénierie à destination des équipes et des élus
- Communication du rapport d'activité annuel du Service du Livre et de la Lecture
- Point régulier d'informations

Calendrier prévisionnel :

Des rendez-vous mensuels avec la référente de territoire.

Une réunion « comité de pilotage convention » par an avec l'équipe de l'antenne de Fougères.

b- La formation et la professionnalisation des équipes des bibliothèques

Offrir des formations adaptées aux attentes du territoire et en lien avec les thématiques soutenues par le département.

Rôles des partenaires et mise en œuvre :

- Recenser les souhaits émis par le territoire pour le plan de formation annuel ou les formations de territoire
- Proposer différents formats de formation adaptés aux besoins du terrain
- Proposer des formations à destination des bénévoles, élus et salariés
- Organiser la formation des équipes, avec possibilité d'un financement conjoint
- Inciter les bénévoles et salarié.e.s à participer aux formations pour une montée en compétences et pour répondre aux évolutions du métier et à un monde en mouvement

Calendrier prévisionnel :

2024 : formation sur l'accueil en bibliothèque

2025 : Formation sur l'échange des savoirs et savoir faire



c- Consolider la structuration du territoire

Rôles des partenaires et mise en œuvre :

- Mise à jour du projet de service lecture publique intercommunal pour présentation aux élus communautaires
- Formalisation de la politique documentaire réseau en travaillant la complémentarité avec la collection du Département
- Déployer les actions inscrites dans le Contrat Territoire Lecture
- Soutenir l'emploi, avec possibilité d'aide financière du département
- Réfléchir à l'évolution du maillage de bibliothèques sur le secteur Ouest du territoire communautaire

Calendrier prévisionnel :

2024 : Formalisation de la politique documentaire réseau

2025 : Présentation et validation du projet de service et de la politique documentaire réseau

2024-2026 : Déploiement des axes du CTL

d- Desserte

La Médiathèque Départementale donne accès à ses collections via un catalogue de 254000 références accessibles dans les antennes ou via les réservations en ligne.

Rôles des partenaires et mise en œuvre :

- Possibilité de réserver les collections départementales grâce à la navette de document
- Accès aux fonds spécifiques du département

e- Les ressources numériques départementales et leur accès

Le département finance pour toutes les bibliothèques du territoire et leurs usagers un accès à un bouquet de ressources numériques (cinéma, presse, autoformation, littérature...).

Rôles des partenaires et mise en œuvre :

- Mettre en valeur les ressources numériques proposées par le département
- Assurer le bon fonctionnement du service



ARTICLE 2 : SUIVI ET EVALUATION

Un calendrier de suivi sera établi conjointement par les parties pour déterminer les étapes de suivi de la convention et fixer des temps d'échanges réguliers définis en concertation pour examiner l'état d'avancement des engagements et les faits marquants.

ARTICLE 3 : PRET D'OUTILS D'ANIMATION DE LA MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE

Lorsqu'un outil d'animation (exposition, valise, etc.) de la médiathèque départementale est réservé par une bibliothèque communautaire du territoire et que cette réservation est validée, la médiathèque départementale s'engage à ne plus envoyer de convention relative à chaque prêt mais considère que les éléments suivants seront applicables :

- La mise à disposition des outils est effectuée à titre gratuit par le Département. Cependant, l'assurance et le coût des réparations liées à des détériorations éventuelles sont à la charge de l'établissement public de coopération intercommunale y compris pendant le transport, lorsque celui-ci est effectué par l'établissement public de coopération intercommunale en fonction de la valeur à neuf (communiquée au moment du prêt). Il est interdit à l'établissement public de coopération intercommunale de réparer lui-même un outil détérioré mais l'établissement public de coopération intercommunale doit informer obligatoirement et le plus rapidement possible la médiathèque départementale.
- L'établissement public de coopération intercommunale s'engage à mentionner la participation du Département d'Ille-et-Vilaine / médiathèque départementale dans tout document d'information qu'il établirait et dans toute communication au sujet de cette opération.

ARTICLE 4 : COMMUNICATION

De manière générale, les deux partenaires s'engagent, dans le cadre des objectifs de la présente convention, au respect et à la mention de chacune des deux parties dans toutes publications de documents, actions d'information et de communication, organisations de manifestations ou animations à destination du public selon les termes énoncés ci-dessous :

1. Le territoire s'engage à faire insérer le logo du Département d'Ille-et-Vilaine sur les principaux supports de communication envisagés relatifs aux objectifs communs (affiches, programmes, invitations, dossiers de presse, insertions presse et annonces publicitaires médias, annonces sites Internet...).



2. Le Département s'engage à fournir son logo sous toutes formes souhaitées et reste à la disposition du territoire pour tout conseil en communication et notamment sur le respect des éléments de la charte graphique.
3. Si le territoire sollicite le Département pour l'écriture d'un éditorial (ou équivalent pour un programme) ou pour la présence d'un.e élu.e à une conférence de presse ou journée d'ouverture ou de clôture d'une manifestation, elle s'engage à le faire dans des délais raisonnables : plus de trois semaines avant la date limite de retour ou avant l'événement.
4. Si le territoire produit un document écrit ou audiovisuel (programme, affiche...) relatif à la manifestation, elle s'engage à en faire parvenir plusieurs exemplaires au Département.

ARTICLE 5 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention entre en vigueur à compter de sa signature et est conclue jusqu'au 31 décembre 2028, dans le cadre du schéma départemental de la lecture publique 2023-2028.

Toute modification du contenu de la présente convention fera l'objet d'un avenant.

ARTICLE 6 : RESILIATION DE LA CONVENTION

En cas de non-respect d'une ou plusieurs clauses de la présente convention par l'une ou l'autre des parties, et après épuisement des voies amiables, la présente convention pourra être dénoncée dès lors que dans le mois suivant la réception de la mise en demeure envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, la structure n'aura pas pris les mesures appropriées, ou sans préavis en cas de faute lourde.

La convention sera résiliée de plein droit en cas de manquement de l'un ou l'autre des différents partenaires aux obligations souscrites dans celle-ci, dans un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre avec accusé valant mise en demeure.

ARTICLE 7 : LITIGES

Les éventuels litiges touchant à l'application de la présente convention, et après épuisement de toutes les voies amiables seront soumis au Tribunal administratif de Rennes.



ANNEXE :

Modalités de la desserte documentaire départementale établies dans le cadre de cette convention

Fait à Maen Roch , en **xxx** exemplaires originaux, le.....

Le Président de Couesnon Marches de Bretagne

Le Président du Conseil départemental

M. Christian Hubert

Jean-Luc CHENUT



ANNEXE : Desserte MDIV des bibliothèques breilliennes de Couesnon-Marches de Bretagne

<p>Tronc commun</p> <p>Socle de base proposé à toutes les bibliothèques conventionnées</p>	<p>1 échange par an et par bibliothèque</p> <p>Accès à tous les fonds (sauf mention contraire sur certains fonds)</p> <p>Livraison des réservations : 150 documents réservables maximum livrés tous les 15 jours (pause pendant l'été)</p> <p>Accès aux bouquets de ressources numériques (hors Rennes Métropole)</p>	<p>Outils d'animation :</p> <p>Accès à l'ensemble du catalogue (portail MDIV)</p> <p>2 prêts de tapis de lecture par an et par bibliothèque maximum (durée : 1 mois)</p> <p>« Nouveautés » : 1 prêt par an et par bibliothèque maximum</p> <p>Formations : Accès au catalogue - formations de territoire coconstruites</p>
<p>Adaptations territoriales définies entre l'antenne MDIV de Fougères et Couesnon-Marches de Bretagne</p>	<p>Utilisation des fonds documentaires départementaux via le service des réservations</p> <p>Possibilité de compléments de fonds selon les projets.</p> <p>Livraison des réservations sur un point unique.</p>	<p>Outils de l'antenne :</p> <p>Accès à l'emprunt d'outils numériques (tablettes, valisettes...), kamishibaïs, jeux et valisettes de documents.</p>